

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

LES
SOCIÉTÉS SAVANTES
DE LYON

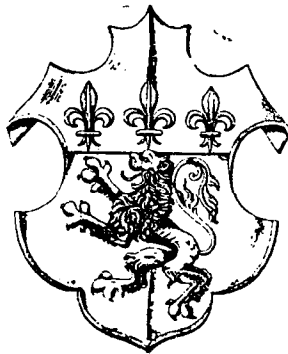
RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

V^e Section. — Enseignement.

V^e SOUS-SECTION. — SOCIÉTÉS SAVANTES



LYON

A. REY ET C^{IE}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

4, RUE GENTIL, 4

1900

LES
SOCIÉTÉS SAVANTES
DE LYON

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a été fondée le 30 mai 1700. L'histoire de ses débuts a été longuement racontée, d'abord dans la *Correspondance de Boileau et de Brossette*, imprimée en 1770, puis dans l'*Histoire de l'Académie de Lyon*, par J.-B. Dumas, publiée en 1839.

L'Académie fut autorisée par lettres patentes royales du mois d'août 1724. A cette date, elle se composait de 25 membres et tenait chaque semaine, excepté pendant les mois de septembre et d'octobre, dans une salle de l'Hôtel de Ville, une séance ordinaire, puis deux séances publiques, l'une au mois de novembre, l'autre au mois d'avril.

La faculté d'accepter des dons lui fut accordée par lettres patentes royales du mois de novembre 1752, sur la demande faite par le duc de Villeroy, gouverneur de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais. De nouvelles lettres patentes du mois de juin 1758 autorisèrent l'annexion de la Société royale des beaux-arts, fondée en 1724, à l'Académie, laquelle prit alors le titre d'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*. Le nombre des académiciens fut porté à 40, puis à 45, répartis en deux classes.

Avant cette annexion, c'est-à-dire de 1724 à 1758, l'Académie des beaux-arts était composée de 30 membres répartis en trois classes : 1° *Mathématiques*, 2° *Physique*, 3° *Arts*. Elle tenait chaque semaine une séance dans la Maison du Concert qui, jusqu'en 1856, a existé

entre la place des Cordeliers et le pont Lafayette. Le nom donné à ce bâtiment vient de ce que des Sociétés de musiciens s'y réunissaient pour donner des concerts. Outre les séances hebdomadaires, l'Académie des beaux-arts tenait deux séances publiques, l'une en avril, l'autre au mois de décembre. La première des séances publiques eut lieu le 12 avril 1736.

En parcourant la liste des membres de l'Académie des beaux-arts, on ne peut s'empêcher de faire la remarque que parmi ceux-ci se trouvait un seul peintre (Monotte), un seul sculpteur (Perrache), et deux architectes (Soufflot et de Lamonce). Tous les autres étaient des magistrats, des avocats, des médecins, des ecclésiastiques, occupant dans la ville diverses fonctions étrangères aux beaux-arts. De cette constatation il est permis de conclure que les personnes qui, à cette époque, exerçaient une profession artistique, avaient peu de notoriété et étaient d'ailleurs en petit nombre.

L'Académie fut supprimée, comme toutes les autres sociétés savantes, en 1793, par décret de la Convention. Elle fut rétablie le 13 juillet 1800 sous le titre d'Athénée, remplacé en 1802 par l'ancien titre Académie des sciences, belles-lettres et arts. En 1814, le roi lui conféra le titre d'Académie royale. Un nouveau règlement déterminait d'une manière précise la répartition des membres soit titulaires, soit associés, ou correspondants, en deux classes (sciences, lettres et arts), le mode d'élection des membres de l'Académie à ces divers titres, des fonctionnaires du bureau, des membres des commissions et enfin tout ce qui concerne la tenue des séances ordinaires et extraordinaires et l'institution des concours. La contribution annuelle de chacun des membres titulaires fut fixée à 25 francs.

La bibliothèque de l'Académie resta peu importante jusqu'en 1769, mais à cette date elle reçut un accroissement considérable par suite du legs que fit Adamoli, conseiller du roi, intendant des ports et passages de la ville de Lyon. Adamoli, par testament en date du 23 octobre 1763, avait légué à l'Académie : 1° une collection d'ouvrages et de manuscrits ayant coûté au donateur la somme, considérable à cette époque, de 51.787 livres ; 2° d'une grande quantité d'objets d'art et d'histoire naturelle ; 3° un médailler composé de 1016 pièces rares ; 4° une somme de 3500 livres destinée à l'institution de prix.

Conformément au désir exprimé par Adamoli, la bibliothèque fut ouverte au public un jour par semaine. Placée d'abord à l'Hôtel de

Ville, cette bibliothèque fut transférée quelques années plus tard au Collège, et enfin, en 1824, au Palais des Arts où elle est encore actuellement dans un local contigu à celui où fut établie, en 1831, la bibliothèque municipale dite Bibliothèque du Palais des Arts.

Au 31 décembre 1899, la bibliothèque de l'Académie, accrue par les dons faits par Christin, de Valernod, Artaud, par un grand nombre d'écrivains, par les ministères et autres administrations publiques, par l'échange avec 210 sociétés correspondantes, se composait de 20.000 volumes dont 10.600 proviennent des susdites sociétés.

Tous les ouvrages sont mis à la disposition du public, aux mêmes conditions que ceux de la Bibliothèque municipale du Palais des Arts.

La Bibliothèque de l'Académie contient 300 manuscrits se répartissant ainsi qu'il suit :

- 1° Manuscrits anciens dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre de calligraphie et d'ornementation.
- 2° Mémoires adressés par les savants étrangers.
- 3° Mémoires des membres de l'Académie.
- 4° Eloges des savants lyonnais et des associés de l'Académie.
- 5° Journal et registres de l'Académie, registres de la Société des beaux-arts.
- 6° Règlements, délibérations, discours, pièces diverses.
- 7° Correspondance académique.

L'inventaire de ces manuscrits a été donné dans l'ouvrage de Delandine : *Manuscrits de la ville de Lyon*, 3 vol. in-8°, 1812, et dans l'*Histoire de l'Académie de Lyon*, par J.-B. Dumas, 2, vol. in-8°, 1839. Ce dernier ouvrage contient aussi le catalogue des ouvrages imprimés de 1700 à 1839, des membres de l'Académie.

La suite de ce catalogue a été publiée en 1882 par le D^r Saint-Lager, bibliothécaire, pour la période de 1845 à 1881, puis par J. Bonnel, secrétaire, pour la période de 1882 à 1892.

De 1804 à 1851, ont été imprimés 34 volumes de comptes rendus annuels, 16 autres comptes rendus sont restés manuscrits.

De 1845 à 1899 ont été imprimés 69 volumes de Mémoires dont 33 (1845-1892) classe des sciences ; 30 (1845-1892) classe des lettres ; 6 (1893-1899), sciences et lettres.

L'Académie a publié en outre le *Cartulaire lyonnais*, 2 vol. gr. in-4°, 1886-1892 ; cette publication a été dirigée par Guigue, archiviste, membre de l'Académie.

La liste des prix décernés depuis 1700 jusqu'à 1891 a été donnée dans les ouvrages de J.-B. Dumas et de J. Bonnel, ci-dessus mentionnés. Parmi ces prix, les uns ont été institués par l'Académie elle-même, d'autres par des donateurs dont les principaux sont :

1756. CHRISTIN, donateur d'une rente annuelle de 300 fr. pour récompenser un ouvrage de sciences mathématiques, physiques.
1866. AMPÈRE-CHEUVREUX, rente annuelle de 1800 fr. en faveur d'un jeune homme, sans fortune, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences ou les arts,
1873. DUPASQUIER, en faveur des jeunes gens se destinant à la pratique de l'architecture ou d'une profession artistique : 500 fr.
1877. HERPIN, pour récompenser les recherches scientifiques : 300 fr.
1882. LOMBARD de BUFFIÈRES, récompenses à des élèves, instituteurs, chefs d'ateliers, patrons méritants : 5.000 fr.
1887. CL. LIVET, prix de vertu : 4.000 fr.
1889. J. CHAZIÈRES, récompenses pour œuvres littéraires, scientifiques, artistiques, grandes actions : 7.000 fr.
1896. PALLIAS (Honoré), récompenses à des œuvres littéraires : 600 fr.
1899. BESSON (Marie-Mathilde), récompenses pour dévouement à la famille : 750 fr.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET INDUSTRIE

La Société d'agriculture a été établie par arrêté du Conseil d'Etat du Roi, en date du 12 mai 1761.

Elle comprenait un bureau général séant à Lyon et composé de vingt membres, et, en outre, quatre autres bureaux composés chacun de dix membres, tenant leurs séances dans les villes de Montbrison, Saint-Etienne, Roanne et Villefranche ; ils avaient entrée et voix délibérative dans tous les bureaux. Ceux-ci, d'ailleurs, avaient entre eux des communications fréquentes et transmettaient leurs délibérations à l'intendant de la Généralité de Lyon, lequel avait aussi voix délibérative, en qualité de commissaire du roy, dans toutes les assemblées tenues dans chaque bureau une fois par semaine. Au bureau central étaient adjoints des correspondants choisis parmi les membres les plus notables des sociétés de la France et de l'étranger.

Cette organisation dura jusqu'en 1793, époque à laquelle, par